

Gel des salaires : ça suffit !

Lors de la première réunion de négociation sur les salaires qui s'est tenue le 2 mai à Paris, la direction de France Télévisions a annoncé la couleur : comme en 2015, 2016 et 2017, elle refuse toute augmentation générale en 2018.

Face à l'inflation - augmentation générale

Pour la quatrième année consécutive, le gel des salaires serait confirmé alors que l'inflation, elle, est bien repartie à la hausse. Dans ses estimations l'INSEE estime à 1,6% la hausse des prix depuis un an. En cumulé, sur la période 2010-2018, l'inflation frôle les 10%, et 6% sur la seule période 2012-2018.

En ouverture des négociations, la CGT a demandé une remise à niveau avec une augmentation de 6%, à l'instar de ce qu'exige l'intersyndicale des salariés d'Air France.

Ces 6% d'augmentation n'ont rien d'irréaliste dans une entreprise qui affiche des comptes bénéficiaires pour la seconde année consécutive et qui accuse surtout une baisse des effectifs qui aggrave terriblement les conditions de travail des salariés restant en poste. Les efforts des personnels doivent être rétribués dans une entreprise durement frappée par les plans d'économies et les réorganisations successives.

Individualisation salariale - la machine à discriminer

La direction mise tout sur les mesures individuelles avec le succès que l'on constate :

- L'opacité, l'arbitraire et la subjectivité sont de plus en plus souvent à l'ordre du jour ;
- les automatismes jouent de plus en plus le rôle de voiture-balai avec 993 PTA sans mesure depuis 4 ans alors qu'ils n'étaient que 785 en 2017 ;
- dans certaines rédactions on est tombé au rythme moyen d'une mesure individuelle tous les 9 ans ;

- au 1er janvier 2018, 1093 journalistes sur 2642 n'ont pas eu de mesure depuis 4 ans dont près de 600 depuis 5 ans et plus...

« Je ne peux garantir le maintien du pouvoir d'achat pour tous, admet le responsable des relations sociales, pour les plus méritants seulement. »

Politique salariale injuste et punitive !

Les exclus à répétition des mesures individuelles apprécieront. D'autant que le rétrécissement de l'enveloppe va encore réduire le nombre des heureux bénéficiaires. Et ce n'est pas la proposition d'abaisser à 1% (c'est-à-dire moins que le niveau de l'inflation) le pourcentage des mesures individuelles, pour pouvoir les saupoudrer, qui fera illusion !

Cette politique salariale inéquitable qui est ressentie comme punitive, est un facteur de découragement et de souffrance. Elle génère rancœur et sape la cohésion des collectifs de travail.

La direction doit en prendre conscience et obtenir de l'Etat actionnaire les moyens d'une politique salariale digne de ce nom. La CGT exige la mise en place d'une véritable dynamique salariale, le maintien du pouvoir d'achat à travers une augmentation générale des salaires via la hausse du point d'indice de notre accord collectif, l'égalité salariale immédiate entre les femmes et les hommes, la juste reconnaissance des qualifications.

Si la direction reste sourde à ces demandes, la CGT n'écartera pas d'appeler à une mobilisation intersyndicale.

Prochaine réunion de négociation le 15 mai

Paris, le 4 mai 2018